NORME INTERNATIONALE

ISO 105-D02

Cinquième édition
2016-06-01

Textiles — Essais de solidité des coloris —

Partie D02: Solidité des coloris au frottement: Solvants organiques

Textiles — Tests for colour fastness —

Part D02: Colour fastness to rubbing: Organic solvents

Numéro de référence
ISO 105-D02:2016(F)

© ISO 2016



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Principe **1**
4 Appareillage et matériaux **1**
5 Éprouvettes **2**
6 Mode opératoire **2**
7 Rapport d'essai **2**
Bibliographie **4**

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos-Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 38, *Textiles*, Sous-comité SC 1, *Essais des textiles colorés et des colorants*.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 105-D02:1993), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 105 comprend de nombreuses parties désignées par une lettre qui correspond à la partie concernée et par un numéro de série à deux chiffres (par ex. A01), présentées sous le titre général *Textiles — Essais de solidité des coloris*. Une liste exhaustive de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

Textiles — Essais de solidité des coloris —

Partie D02:
Solidité des coloris au frottement: Solvants organiques

1 Domaine d'application

La présente partie de l' ISO 105 spécifie une méthode de détermination de la solidité des coloris sur les textiles de toute nature, à tous leurs stades de transformation, excepté la fibre en bourre, sous l'effet de l'action combinée du frottement et des solvants organiques utilisés pour le détachage par tamponnement localisé, effectué à la main.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 105-A01, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais*

ISO 105-A02, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations*

ISO 105-A03, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A03: Échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements*

ISO 105-F09, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie F09: Spécifications pour le tissu témoin de frottement en coton*

3 Principe

Une éprouvette du textile est frottée au moyen d'un tissu de frottement en coton imprégné de solvant. La dégradation de coloris de l'éprouvette et le dégorgement sur le tissu de frottement en coton sont évalués à l'aide des échelles de gris.

4 Appareillage et matériaux

4.1 Appareil d'essai approprié à la détermination de la solidité des coloris, sous l'effet du frottement en présence de solvants organiques. L'appareil doit être équipé d'une cheville de 16 mm de diamètre, se déplaçant suivant un mouvement de va-et-vient en ligne droite sur une longueur de (104 ± 3) mm sur l'éprouvette, sous une charge de (9 ± 0.2) N exercée vers le bas.

NOTE Un appareil approprié est décrit dans le document référencé en [2], AATCC méthode d'essai 8. D'autres appareils peuvent être utilisés à condition qu'ils donnent des résultats identiques à ceux obtenus avec l'appareil spécifié en 4.1.

On peut remplacer la cheville de l'appareil par un tube creux amovible, terminé à sa base par une grille. Un tampon de coton est placé dans le tube. La grille est recouverte extérieurement d'un échantillon de flanelle de laine.

© ISO 2016 – Tous droits réservés